

Lancement d'une patrouille équestre de police municipale intercommunale Antony-Sceaux

À partir du 2 juillet, les villes d'Antony et de Sceaux (92) expérimentent la création d'une patrouille équestre de police municipale mutualisée, sous l'appellation « PEGAS » (Patrouille équestre groupée Antony-Sceaux).

Cette initiative, inédite à l'échelle locale, s'inscrit dans une volonté commune de renforcer la police de proximité et d'améliorer la présence des policiers municipaux dans les zones difficilement accessibles aux véhicules motorisés.

Une réponse locale, mutualisée et innovante

Conscientes des enjeux partagés en matière de sécurité et de tranquillité publique, les deux collectivités ont choisi de mutualiser leurs moyens dans le cadre d'une convention, permise par le code de la sécurité intérieure, pour concrétiser sur leurs territoires limitrophes une patrouille à cheval de policiers municipaux. Cette mutualisation vise à optimiser les ressources et à accroître la capacité et les modalités d'intervention de la police municipale sur le territoire des deux villes.

Des agents formés, une patrouille visible et mobile

Composée de deux policiers municipaux, un pour chaque ville, la patrouille équestre interviendra ponctuellement, au gré des besoins mais sur une fréquence n'excédant pas 4 jours par mois, à part égale sur le territoire de chaque commune.

Le reste du temps, les chevaux qui sont loués à la prestation, poursuivront leurs tâches habituelles dans leur centre équestre d'origine.

Les deux agents sont expérimentés et titulaires d'un diplôme fédéral d'équitation attestant de leur niveau (galop 5 minimum) et interviendront systématiquement en binôme sur l'ensemble du périmètre mutualisé.

Deux chevaux pour veiller sur l'espace public

Les deux trotteurs français de cette nouvelle patrouille sont déjà prêts à arpenter l'espace public :

Valentino, mâle bai de 16 ans à la crinière ondulée,

Tilia, jument bai foncé de 18 ans avec une tache blanche distinctive sur la joue et une fine liste blanche.

Tous deux sont reconnus pour leur calme et leur sociabilité, des qualités essentielles pour assurer des patrouilles efficaces et appréciées du public.

Ils feront l'objet de toutes les attentions, avec des temps de repos adaptés et des conditions d'intervention respectueuses de leur physiologie, afin de préserver leur santé et garantir leur bien-être.

Une présence rassurante et dissuasive

La patrouille équestre permettra d'assurer une surveillance renforcée sur l'ensemble des deux communes, tout particulièrement dans les parcs, jardins, zones piétonnes et autres secteurs difficiles d'accès en véhicule à moteur.

En plus de renforcer la présence sur le terrain, cette patrouille jouera un rôle important en matière de prévention, de médiation et de dialogue avec les habitants et usagers.

Les chevaux facilitent le contact avec le public et rendent les agents plus accessibles, renforçant ainsi le lien de confiance entre la police municipale et la population.

Enfin, en participant à la sécurisation des événements publics (marchés, manifestations, fêtes notamment), la patrouille contribuera à prévenir les incivilités et infractions. La position en hauteur des cavaliers offre en effet un champ de vision élargi, permettant de repérer plus facilement certains comportements ou anomalies.

Votre contact

Béatrix Coupeau-Audic

Chargée des relations presse - Direction de la communication

Mairie d'Antony

01 40 96 73 43

beatrice.coupeau-audic@ville-antony.fr